



OPALE FLEX

L'électricité composée

 d'hydraulique



TOPAZE

L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL SUISSE

 d'hydraulique suisse  SUISSE



AMBRE

L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL SUISSE

Votre électricité en détails

Energie	STSI PRO
 OPALE FLEX	1)
 TOPAZE	1)
 MES	1)

¹⁾ Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 942 44 00. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

Réseau	BT1	
Utilisation du réseau	Haut tarif	6,59 cts/kWh
	Bas tarif	4,05 cts/kWh
Puissance	CHF	8,50/kW/mois
Réseau	MT	
Utilisation du réseau	Haut tarif	3,20 cts/kWh
	Bas tarif	2,58 cts/kWh
Puissance	CHF	10,80/kW/mois
Swissgrid SA - Services systèmes	0,16 cts/kWh	
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30 cts/kWh	
PCP ²⁾	1,62 cts/kWh	
Energie réactive*	5,77 cts/kVarh	

*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Les prix sont mentionnés hors TVA.

STSI PRO
BT1

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

STSI PRO
MT

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure à 1'000'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h) et une puissance minimale supérieure 400kVA. Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en moyenne tension.

Notre complément solaire local

AMBRE



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 10.– (HT)

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les arrêtés et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous: stsi.saint-imier.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Douze factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'émolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur stsi.saint-imier.ch, en téléchargeant l'« Arrêté fixant les taxes et redevances communales » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communale ».

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,70 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,60 cts/kwh
PCP - Manifestations	0,12 cts/kwh
PCP - Efficacité énergétique	0,20 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



Services Techniques Ville de Saint-Imier - Rue Agassiz 4 - Case postale 301 - 2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 44 00 - servicestechiques@saint-imier.ch - stsi.saint-imier.ch